

# ÉPOUX OU PÈRE

Prénoms Anthony, Roger, Patrick

Nom DENEYER

Né le 29 Janvier 1971 à 9 heures 05  
à MAUBEUGE (Nord)  
de<sup>(1)</sup> Serge, Andie DENEYER

et de<sup>(1)</sup> Noëlle, Paulette Ghislaine  
LE HAIES

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 921

le<sup>(2)</sup> 30 DEC. 2009

MENTIONS MARGINALES<sup>(3)</sup>



Mariage célébré à Brie-Comte-Robert

Les futurs époux ont déclaré<sup>(4)</sup> qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage.

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n° 21

MENTIONS MARGINALES<sup>(3)</sup>

(1) Prénoms et nom du père et de la mère.

(2) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements d'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.

(3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(4) Compléter ainsi la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été reçu le — par Me ..., notaire à ... ».

# ÉPOUSE OU MÈRE

Prénoms Carine, Isabelle

Nom SOULARD

Née le 22 mars 1978 à 11 heures 40  
à Sillecrenes (Sarcelles)  
de<sup>(1)</sup> Pierre, Alain, Marie, Yves  
SOULARD

et de<sup>(1)</sup> Chantal, Claude, Colette  
DEDIEU

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 131

le<sup>(2)</sup> 06 janvier 2010

MENTIONS MARGINALES<sup>(3)</sup>



le 17 mai 2014 à 11 heures 00

élu fait de contrat de

le 17 mai 2014

L'officier de l'état civil



# ÉPOUX OU PÈRE

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° \_\_\_\_\_

Décédé le \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

Délivré conforme aux registres, le \_\_\_\_\_

MENTIONS MARGINALES<sup>(1)</sup>

L'officier de l'état civil  
Sceau

# PREMIER ENFANT

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N° 3761

Le 16 décembre 2009 à 11 heures 16  
est né(e)<sup>(1)</sup> Noémie DENNEYER

du sexe Féminin à MELUN (Seine-et-Marne)

reconnu(e)<sup>(2)</sup> le 3 novembre 2009 à La mairie  
de BRIE COMTE ROBERT (Seine-et-Marne)  
par<sup>(3)</sup> des père et mère

Délivré conforme aux registres, le 17 décembre 2009

MENTIONS MARGINALES<sup>(4)</sup>

L'officier de l'état civil délégué  
Sceau  
M. LAGRANGE

# ÉPOUSE OU MÈRE

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° \_\_\_\_\_

Décédée le \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

Délivré conforme aux registres, le \_\_\_\_\_

MENTIONS MARGINALES<sup>(1)</sup>

L'officier de l'état civil  
Sceau

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° \_\_\_\_\_

Décédé(e) le \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

Délivré conforme aux registres, le \_\_\_\_\_

MENTIONS MARGINALES<sup>(4)</sup>

L'officier de l'état civil  
Sceau

(1) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe du ... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ».

(2) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances.

(3) Préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».

(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

# DEUXIÈME ENFANT

## EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N° 2868

Le 24 septembre 2011 à 05 heures 43  
est né(e)<sup>(1)</sup> Raphaël, oblix

DENEYER

du sexe masculin à oblix

(Seine-et-Marne)  
reconnu(e)<sup>(2)</sup> 29 juillet 2011 à la mairie de  
Braine-Campt-Robert (Seine-et-Marne)  
par<sup>(3)</sup> des père et mère.

Délivré conforme aux registres, le 24 septembre 2011

MENTIONS MARGINALES<sup>(4)</sup>

L'officier de l'état civil



## EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° \_\_\_\_\_

Décédé(e) le \_\_\_\_\_  
à \_\_\_\_\_

Délivré conforme aux registres, le \_\_\_\_\_

MENTIONS MARGINALES<sup>(4)</sup>

L'officier de l'état civil

Sceau

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe du .... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ».

(2) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances.

(3) Préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».

(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

# TROISIÈME ENFANT

## EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N° \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures  
est né(e)<sup>(1)</sup> \_\_\_\_\_

du sexe \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

reconnu(e)<sup>(2)</sup> \_\_\_\_\_

par<sup>(3)</sup> \_\_\_\_\_

Délivré conforme aux registres, le \_\_\_\_\_

MENTIONS MARGINALES<sup>(4)</sup>

L'officier de l'état civil

Sceau

## EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° \_\_\_\_\_

Décédé(e) le \_\_\_\_\_  
à \_\_\_\_\_

Délivré conforme aux registres, le \_\_\_\_\_

MENTIONS MARGINALES<sup>(4)</sup>

L'officier de l'état civil

Sceau

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe du .... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ».

(2) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances.

(3) Préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».

(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.